



n° 101 - Mars 2009



La Champagne-Ardenne dans le Grand-Est - Picardie Des ressemblances et divergences notables

Excepté l'Île-de-France, les régions les plus attractives économiquement sont celles situées au sud et sur la façade Atlantique. Ces régions sont également les plus dynamiques démographiquement. Au contraire des régions du Sud plus tertiaires et plus diversifiées, les régions du Grand-Est - Picardie présentent une structure d'activité industrielle et des spécialisations dans des secteurs en difficulté. Dans ce contexte, les régions du Grand-Est - Picardie apparaissent peu attractives. La Champagne-Ardenne souffre de surcroît de sa faible densité tant démographique qu'économique. Elle apparaît également fragile socialement avec un chômage plus fréquent et des revenus moins élevés. Manquant d'emplois tertiaires et d'emplois qualifiés, dans un marché du travail de faible volume, la Champagne-Ardenne subit le départ de nombreux jeunes et son taux d'encadrement est moins élevé. En Champagne-Ardenne, l'effort de recherche et développement est plus souvent porté par les entreprises qu'au niveau national.

La région dispose de plusieurs atouts. Comparée aux autres régions du Grand-Est - Picardie, la richesse produite en Champagne-Ardenne est élevée relativement à sa population et à l'emploi, témoignant d'une spécialisation dans des secteurs à forte productivité comme l'agriculture et les industries agro-alimentaires. Un positionnement géographique favorable, un taux d'emploi des seniors dans la moyenne

nationale, une densité d'étudiants supérieure à celle de la Bourgogne, de la Picardie et de la Franche-Comté, un parc de logement social développé, une natalité encore soutenue, sont autant d'éléments en faveur de la région, sans parler de son accessibilité et de son tourisme vert.

Au sein d'un espace comportant des handicaps structurels bien identifiés, les régions du Grand-Est - Picardie peuvent imaginer des coopérations nouvelles dans de nombreux secteurs : formation, santé, déplacement, innovation.

La Champagne-Ardenne dans le Grand-Est - Picardie



Dans les réflexions nationales sur l'aménagement et le développement du territoire, la Champagne-Ardenne est souvent incluse dans le Grand-Est, parfois dans le Grand Bassin parisien. Cette « double » appartenance illustre la difficulté de la région à s'identifier à un groupe de régions en particulier. De fait, la Champagne-Ardenne présente différents visages. La structure de son tissu productif la rapproche des régions Franche-Comté, Lorraine et Alsace. La plus grande fragilité sociale de sa population la rend plus semblable à la Picardie. Elle partage sa faible densité démographique et économique avec la Bourgogne.

La Champagne-Ardenne, première région du Grand-Est - Picardie pour le PIB par emploi

Parmi les régions du Grand-Est - Picardie, seules l'Alsace et la Champagne-Ardenne affichent un produit intérieur brut (PIB) par habitant supérieur à celui de la France de province. En termes de PIB par emploi, la Champagne-Ardenne se situe à la première place du classement des régions du Grand-Est - Picardie devant l'Alsace. En Champagne-Ardenne, les niveaux de PIB par emploi et par habitant sont tirés par le poids important d'activités à forte productivité telles que l'agriculture et la champagnisation. En 2006, l'agriculture représente 10 % de la valeur ajoutée produite en Champagne-Ardenne, soit un poids beaucoup plus important que pour l'ensemble du Grand-Est - Picardie (3,7 %). De ce fait, les prix des produits agricoles ont une influence plus forte qu'ailleurs sur la croissance du PIB. La Champagne-Ardenne, qui se singularise au sein de cet ensemble par le poids élevé de l'agriculture dans la production, reste une région industrielle avec 19 % du PIB localisé dans ce secteur, autant que dans le Grand-Est - Picardie. En résultante, les services sont moins représentés en Champagne-Ardenne, tout particulièrement les services marchands qui ne produisent que 41,7 % de la valeur ajoutée régionale (46,4 % dans le Grand-Est - Picardie et 50,2 % en France de province). La région accuse en particulier un retard important en matière de services aux entreprises, hormis dans les services opérationnels (intérim). A contrario, le poids de la valeur ajoutée des services non marchands est un peu plus important dans la région qu'en France de province, alors qu'en 1990 la situation était inverse.

La spécialisation industrielle de la Champagne-Ardenne : le poids de l'histoire

La tradition industrielle du Grand-Est - Picardie se traduit par un poids relatif de l'industrie dans l'emploi salarié plus important qu'en France de province. Dans le paysage industriel de Champagne-Ardenne, les secteurs traditionnels sont le témoignage d'une industrialisation précoce, présente dès la fin du XVIII^e siècle. Comparée au Grand-Est - Picardie, la Champagne-Ardenne est davantage spécialisée dans la métallurgie et la transformation des métaux. Les industries textile, de l'habillement-cuir, du bois et du papier sont également plus représentées. L'importance et la

Les PIB régionaux en 2006

	PIB en millions d'euros	PIB par habitant en euros	PIB par emploi en euros
Île-de-France	500 839	43 370	92 329
Alsace	48 389	26 532	66 433
Champagne-Ardenne	35 310	26 381	67 102
France de province	1 261 540	25 325	65 544
Bourgogne	40 485	24 932	62 466
Franche-Comté	28 091	24 467	62 435
Lorraine	55 219	23 596	65 780
Picardie	42 778	22 660	64 462

Source : Insee, comptes régionaux en base 2000

Note : les valeurs des PIB pour l'année 2006 sont provisoires

nature des productions agricoles ont favorisé l'implantation d'industries agro-alimentaires. A ce titre, la Champagne-Ardenne et la Picardie développent le pôle de compétitivité à vocation mondiale « industries et agro-ressources ». Fin 2006, ces secteurs les plus spécifiques de la région emploient 12 % des salariés champardennais. L'industrie automobile, très fragilisée aujourd'hui, est sous représentée en Champagne-Ardenne, au contraire de l'Alsace, de la Lorraine et de la Franche-Comté, fortement spécialisées dans ce secteur. Cependant, des établissements appartenant à de nombreux secteurs industriels, sont directement affectés par les évolutions de l'industrie automobile, soit comme équipementiers, soit comme sous-traitants.

Avec la mondialisation des économies, ces spécialisations qui ont longtemps constitué une richesse sont aujourd'hui une source de fragilité en raison de secteurs intrinsèquement en crise ou fortement soumis à la concurrence mondiale. Des adaptations ou restructurations se manifestent dans certains secteurs avec des conséquences sur l'emploi davantage marquées que dans des économies plus diversifiées. L'industrie textile et l'habillement-cuir emploient 1,6 % des salariés de la région fin 2006. Elles font partie des six secteurs ayant perdu le plus d'emploi entre 2000 et 2005 au niveau national, avec l'édition-imprimerie-reproduction, la fabrication d'équipements du foyer, l'industrie des composants électriques et électroniques et la production de combustibles et carburants. Ces six secteurs les plus fragilisés au début de la décennie pèsent autant en Champagne-Ardenne que dans l'ensemble du Grand-Est - Picardie, mais plus qu'en France de province. Ils représentent ainsi un peu plus de 5 % des emplois hors fonction publique de Champagne-Ardenne. Une étude, réalisée sur la région en 2006, montrait que sur la période 1995-2001, ces mêmes secteurs, hormis la production de combustibles et carburants peu présents dans la région, avaient déjà été lourde-

Répartition des emplois salariés par grande activité

Unité : %	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce	Services	Ensemble
Île-de-France	0,2	10,7	4,7	13,2	71,1	100
France de province	1,2	18,6	7,0	14,0	59,2	100
Lorraine	0,7	21,1	6,8	13,5	57,9	100
Picardie	1,3	22,6	6,3	13,4	56,4	100
Bourgogne	1,6	21,1	6,6	14,4	56,4	100
Grand Est + Picardie	1,1	22,7	6,5	13,7	55,9	100
Champagne-Ardenne	2,3	22,6	6,4	13,4	55,4	100
Alsace	0,7	23,4	6,7	14,9	54,3	100
Franche-Comté	0,7	27,3	6,2	12,1	53,8	100

Source : Insee, Clap 2006

Les secteurs d'activité les plus spécifiques de la Champagne-Ardenne

Activité économique (NES 36)	Indice de spécificité par rapport		Poids dans l'emploi salarié de Champagne-Ardenne (en %)
	au Grand Est- Picardie	à la France de province	
Habillement-cuir	2,03	1,71	0,6
Industrie textile	1,68	2,31	1,0
Métallurgie, transformation des métaux	1,42	2,29	5,2
Industries agro-alimentaires	1,26	1,29	4,0
Industries du bois et du papier	1,17	1,53	1,4

Source : Insee, Clap 2006

Note de lecture : l'indice de spécificité de Champagne-Ardenne par rapport au Grand Est - Picardie de 2,03 pour le secteur habillement-cuir signifie que l'emploi dans ce secteur est 2,03 fois plus représenté dans l'emploi salarié total en Champagne-Ardenne que dans le Grand Est - Picardie.

ment sujets aux délocalisations. Dans l'industrie textile et l'habillement, près de 10 % des emplois auraient été concernés au cours de cette période par une délocalisation.

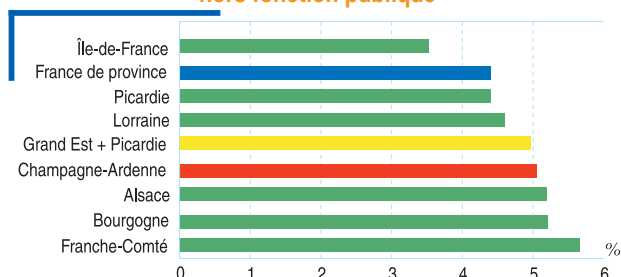
Bien que produisant pour le secteur automobile, le plus gros établissement employeur du secteur concurrentiel, Peugeot PSA dans l'agglomération de Charleville-Mézières, est classé dans l'activité de « fonderie ». Par sa taille, cet établissement se place, fin 2006, en 7^e position au sein du Grand-Est - Picardie, suivi du fabricant de médicaments Boehringer Ingelheim à Reims qui arrive en 23^e position. Les établissements de plus de 500 salariés emploient en Champagne-Ardenne 7 % des salariés, moins que dans l'ensemble du Grand-Est - Picardie et qu'en France de province. La région apparaît ainsi moins vulnérable en cas de chocs économiques.

Lente progression du tertiaire

Plus le tissu économique d'un territoire est diversifié, moins il est exposé aux fluctuations conjoncturelles. La présence marquée de l'industrie n'est cependant pas en soi un handicap. Le caractère industriel d'une région peut être relativisé par le poids des services aux entreprises situés sur son territoire ou à proximité. Le recentrage des entreprises industrielles dans leur cœur de métier, avec l'externalisation des fonctions annexes vers des entreprises de services, expliquent en partie le recul de l'emploi industriel et la hausse des emplois tertiaires. L'essor du recours à l'intérim, classé dans les services, concourt aussi à ce résultat. En 2004, en Champagne-Ardenne, l'industrie utilisait la moitié des missions d'intérim, soit l'équivalent de 7 000 emplois, comparable en volume aux pertes d'emplois industriels des deux années 2003 et 2004 cumulées.

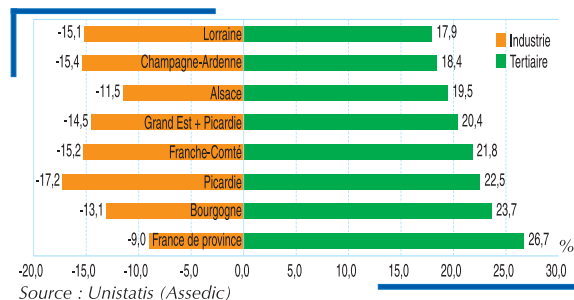
Entre 1998 et 2007, l'emploi industriel a diminué de 15 % en Champagne-Ardenne, plus que dans l'ensemble du Grand-Est - Picardie (- 14,5 %) et qu'en France de province

Poids de l'emploi exposé dans l'emploi salarié hors fonction publique



Source : Insee, Clap 2006

Évolution de l'emploi salarié du secteur marchand entre 1998 et 2007



Source : Unistatis (Assedic)

(- 9 %). Par ailleurs, l'augmentation de l'emploi a été moins soutenue dans les services, avec une hausse de 18 % contre 20 % dans le Grand-Est - Picardie. La moindre présence du secteur tertiaire pénalise la création d'entreprises et d'emplois dans la région. Les régions spécialisées dans les activités tertiaires ont structurellement des taux de créations d'établissements et d'emplois plus élevés. Les évolutions démographiques moins favorables peuvent également être à l'origine d'un moindre développement du secteur des services. Au total, l'emploi salarié privé du Grand-Est - Picardie progresse deux fois moins que dans l'ensemble de la France de province.



Une faible attractivité économique à l'image des régions du Grand-Est - Picardie

L'attractivité économique d'une région se définit par sa capacité à attirer des entreprises et à créer des emplois. Dans l'ensemble, les régions du Grand Est - Picardie apparaissent peu attractives. Sur la base d'un indicateur synthétique construit sur la période 2001-2004, la Champagne-Ardenne se classe en 19^e position des régions métropolitaines juste devant la Franche-Comté, le Limousin et l'Auvergne. Les différences sont néanmoins parfois faibles et le classement reste indicatif. Cet indicateur repose sur les créations d'établissements siège d'entreprise et d'établissements secondaires ainsi que sur les créations d'emplois. La dégradation sensible de l'indicateur synthétique entre les périodes 1997-2001 et 2001-2004 est liée pour l'essentiel à celle de la composante « créations d'établissements secondaires ». Entre 1997 et 2001, la création d'établissements secondaires contribuait positivement à l'indicateur d'attractivité de la région. Toutefois, la Champagne-Ardenne montre une difficulté récurrente à conserver des centres de décision ou à en attirer de nouveaux, avec un poids de cette composante dans l'indicateur toujours très négatif.

Pour autant, les entreprises champardennaises créées en 2002 vivent plus longtemps : cinq ans après leur création, 55 % d'entre

Répartition des salariés hors fonction publique par taille d'établissement

Unité : %	moins de 10 sal.	10 à 49 sal.	50 à 499 sal.	500 sal. et plus	Ensemble
Île-de-France	20	25	35	20	100
Alsace	22	28	36	13	100
Franche-Comté	24	31	34	11	100
Lorraine	23	30	36	10	100
Grand Est + Picardie	24	30	37	9	100
France de province	26	31	34	9	100
Picardie	23	29	40	8	100
Bourgogne	26	31	36	7	100
Champagne-Ardenne	25	31	37	7	100

Source : Insee, Clap 2006

Insee flash Champagne-Ardenne n° 101

elles continuent leur activité contre 52 % au niveau national. Au regard des activités créées en Champagne- Ardenne, plus industrielles et moins tertiaires, les nouvelles entreprises apparaissent mieux préparées, et avec des capitaux engagés souvent plus importants.

La moindre attractivité s'illustre aussi par le solde négatif des transferts d'établissements pour cinq des six régions du Grand-Est - Picardie. Le transfert d'établissement correspond au transfert complet des moyens de production d'un établissement d'un lieu géographique à un autre. À l'exception de la Bourgogne, au cours de ces dix années et au sein du Grand-Est - Picardie, le taux de transferts en Champagne-Ardenne est celui qui s'est le plus détérioré avec celui de la Picardie. Chaque année, sur la période 2003-2006, la région a perdu un établissement sur mille au jeu des déménagements géographiques.

L'attractivité économique d'une région dépend aussi beaucoup plus de facteurs structurels que des évolutions conjoncturelles auxquelles elle est confrontée. Parmi les facteurs structurels les plus marqués, les caractéristiques de la population (part de la population urbaine, poids des différents groupes d'âge, taux d'activité...), la qualification de la main-d'œuvre ainsi que l'importance quantitative de l'enseignement supérieur ou des activités de recherche sont parmi les plus importants.

Une part élevée de non diplômés, une part faible de cadres

La part des diplômés de l'enseignement supérieur de Champagne-Ardenne dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus est la plus faible des 22 régions. Un champardennais sur quatre âgé de 15 à 39 ans, sorti de formation initiale, est sans diplôme de niveau V en 2005 (au moins le CAP ou le BEP). Cette proportion est une des plus élevées des régions de métropole. Seule la Picardie connaît une proportion plus élevée. La Champagne-Ardenne dispose néanmoins d'une offre diversifiée en matière d'écoles d'ingénieurs, cohérente avec le tissu industriel local, et notamment de la présence de l'une des trois universités de technologie, avec des formations orientées vers des techniques productives. Cependant, de nombreux étudiants quittent la région à partir du deuxième

Taux annuel moyen de solde des transferts avec l'extérieur de la zone

Unité : ‰	1993-1996	2003-2006
Île-de-France	-1,1	-1,9
Champagne-Ardenne	0,1	-0,9
Alsace	-0,2	-0,8
Lorraine	-0,2	-0,5
Franche-Comté	-0,2	-0,4
Picardie	0,7	-0,3
Grand Est + Picardie	0,1	-0,3
Bourgogne	0,3	0,9

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (champ industrie-construction-commerce-services)
Lecture : le taux annuel moyen de solde des transferts est le rapport entre le solde des transferts divisé par le nombre d'années de la période (ici quatre années) et le stock moyen d'établissements sur cette même période.

cycle universitaire pour poursuivre leur cursus, notamment en région parisienne, en Rhône-Alpes ou en Alsace.

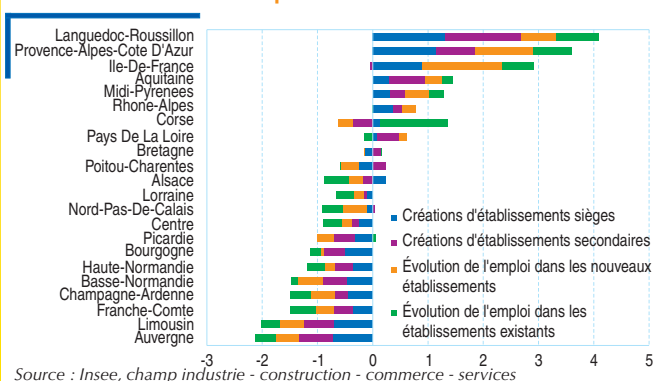
Dans le Grand-Est, la Champagne-Ardenne présente la plus faible proportion de cadres dans ses entreprises. Cette faiblesse de l'encadrement s'explique en grande partie par la moindre présence de sièges sociaux et de centres de décisions, ce qui limite les débouchés pour les diplômés du supérieur. Par ailleurs, en Champagne-Ardenne, l'offre relativement moins importante d'emplois dans des activités tertiaires peut inciter les jeunes à se positionner, dès le début de leurs études supérieures, dans les régions où ils pourront trouver plus facilement un stage ou un emploi dans ces activités.

Taux de dépôt de brevets de l'ensemble des PME mono ou quasimonorégionales en 2006

Région de principale implantation	Part des entreprises déposantes de brevets	nombre de dépôts de brevets
Franche-Comté	34,02	101
Auvergne	30,51	128
Basse-Normandie	30,17	84
Bretagne	29,23	305
Champagne-Ardenne	29,17	104
PACA	26,64	591
Midi-Pyrénées	26,01	437
Picardie	24,96	92
Rhône-Alpes	24,53	1483
Nord-Pas-de-Calais	24,03	240
Limousin	23,84	39
Languedoc-Roussillon	23,19	111
France	22,38	6446
Aquitaine	20,92	132
Île-de-France	20,57	1683
Lorraine	20,40	109
Pays de la Loire	20,01	228
Bourgogne	15,96	152
Centre	15,94	149
Haute-Normandie	15,66	79
Alsace	14,41	176
Poitou-Charentes	6,03	24

Source : MEN-MESR-DEPP-C2 et Insee

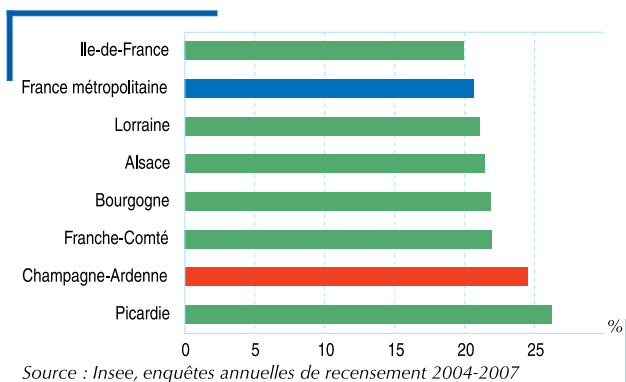
Indicateur synthétique d'attractivité et ses composantes sur la période 2001-2004



Source : Insee, champ industrie - construction - commerce - services

Source : Insee, champ industrie - construction - commerce - services
Note de lecture : Les quatre composantes de l'indicateur synthétique contribuent négativement à l'attractivité en Champagne-Ardenne par rapport à la situation nationale symbolisée par la mesure 0. La création d'établissements secondaires est moins défavorable qu'en Basse-Normandie mais l'évolution de l'emploi dans les établissements existants à l'inverse y est plus défavorable.

Population de 15 à 39 ans sortie de formation initiale sans diplôme



L'effort en recherche et développement (R&D), mesuré par le ratio des dépenses intérieures de recherche et développement sur le PIB régional place la région parmi les dernières de France métropolitaine. Il faut souligner que cet effort est réalisée à 76 % par les entreprises, plus qu'au niveau national (65 %). La région se place au cinquième rang pour le taux d'entreprises déposantes de brevets, avec un taux parmi les plus forts de 29 %. Néanmoins, en rapportant le nombre de PME déposantes à l'ensemble des PME, la Champagne-Ardenne se situe à la 11^e place.

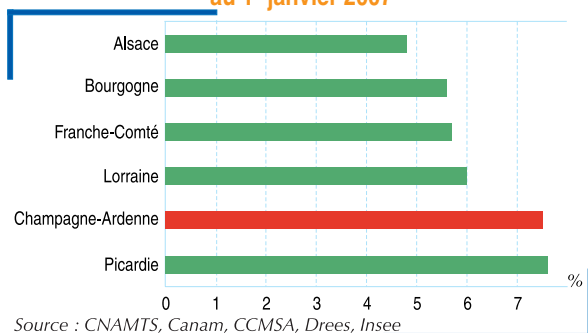
Une fragilité sociale importante

Bien qu'une forte fragilité sociale ne soit pas synonyme de faible attractivité économique, elle peut constituer un frein à l'implantation d'entreprises nouvelles et par là même constituer un handicap pour la région.

La surreprésentation des non diplômés dans la population champardennaise se retrouve également parmi les demandeurs d'emploi. Fin 2007, en Champagne-Ardenne, 24 % des chômeurs possèdent au plus le brevet national des collèges, contre 19 % au niveau national.

La plus grande précarité se reflète dans le niveau des revenus déclarés par les Champardennais. Des six régions du Grand-Est - Picardie, le revenu au dessous duquel se situe la moitié des ménages, ou revenu médian, est le moins élevé en Champagne-Ardenne. Les habitants de Champagne-Ardenne et de Picardie sont relativement plus nombreux à bénéficier de la solidarité nationale pour subvenir à leurs besoins. Dans ces deux régions, les habitants sont plus souvent allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) ou bénéficiaires de la cou-

Part des bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire dans la population au 1^{er} janvier 2007



Revenu fiscal médian par unité de consommation

Unités : euro, %	2006	évolution 2006/ 2000
Île-de-France	19 945	15,0
Alsace	18 294	15,7
France métropolitaine	16 910	19,9
Franche-Comté	16 532	20,4
Bourgogne	16 479	20,4
Picardie	16 165	20,2
Lorraine	16 110	20,2
Champagne-Ardenne	16 053	20,1

Source : Insee, RFL 2000 et 2006
Note : Les données de l'année 2006 sont provisoires.

verture maladie universelle complémentaire (CMUC) que dans les quatre autres régions du Grand-Est - Picardie. Même si les écarts entre les régions du Grand-Est se sont réduits au cours des dix dernières années, le chômage reste aussi plus fréquent en Champagne-Ardenne et en Picardie.

Malgré tout, le seuil en dessous duquel se trouvent les 10 % des ménages aux plus faibles revenus est encore plus bas en Lorraine et en Picardie. Par ailleurs, l'augmentation du revenu médian des ménages champardennais entre 2000 et 2006 est aussi importante que dans l'ensemble du Grand Est - Picardie.

En termes de poids du logement social, la Champagne-Ardenne est la deuxième région de métropole après l'Île-de-France. Le poids du parc locatif appartenant aux organismes HLM s'établit à 22 % du parc total de logements en 2005. Cette offre importante peut constituer un atout pour attirer les jeunes ou retenir les classes moyennes pour qui le prix du loyer est un facteur déterminant. Au sein des six régions, la Picardie se place en deuxième position, avec 16 % de logements HLM, loin derrière la Champagne-Ardenne.

La forte fécondité des Champardennaises n'empêche pas le vieillissement de la population

A la plus grande fragilité économique et sociale de la Champagne-Ardenne, s'ajoutent des flux migratoires défavorables à la région. Entre 1999 et 2006 en Lorraine, Picardie et Champagne-Ardenne, les nouveaux arrivants sont moins nombreux que les partants. Ce phénomène est relativement plus important en Champagne-Ardenne et ne s'est pas sensiblement réduit comme en Lorraine. Ce déficit résulte en grande partie de départs d'actifs, en particulier de moins de 30 ans. Par ailleurs, parmi les actifs, le déficit migratoire se détériore à mesure que la qualification augmente. Ainsi, chaque année,

>> La couverture maladie universelle complémentaire (CMUC)

La loi N°99-641 du 27 juillet 1999 a institué une couverture maladie universelle. La couverture maladie universelle complémentaire permet d'avoir droit à une protection complémentaire santé gratuite. C'est donc la possibilité d'accéder aux médecins et à l'hôpital sans dépense à charge et sans avance de frais. La CMU complémentaire est accordée pour un an sous conditions de ressources : l'ensemble des ressources du foyer des douze mois précédant la demande est pris en compte et ne doit pas dépasser un plafond.

Densité démographique par type d'espace

Unité : hab. par km ²	Villes-centres des pôles urbains	Pôles urbains hors villes-centres	Pôles urbains	Espace périurbain	Espace à dominante rurale	Ensemble du territoire
Alsace	934	580	756	152	79	219
Lorraine	900	482	610	63	35	99
Picardie	1398	272	673	75	55	98
France de province	1013	449	650	72	35	94
Franche-Comté	947	304	556	59	34	71
Bourgogne	972	271	544	48	25	52
Champagne-Ardenne	1459	312	784	39	24	52

Source : Insee, recensement de la population 2006

au cours de la période 2000-2005, la région a perdu, par migrations interrégionales, 3,2 ouvriers pour 1 000, mais 12,7 cadres pour 1 000. Pour cette dernière catégorie, la Champagne-Ardenne se situe parmi les régions les moins attractives de métropole, après la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais.

L'évolution de la population dépend des flux migratoires et aussi de la natalité. La fécondité des Champardennaises, proche du niveau national, est supérieure à celle des Lorraines, des Alsaciennes et des Bourguignonnes. Cette plus forte fécondité constitue un atout pour la dynamique démographique dans un contexte migratoire défavorable. Elle n'empêche cependant pas le vieillissement de la population. L'âge moyen des Champardennais est aujourd'hui équivalent à celui de l'ensemble des Français.

Un morcellement territorial important

La Champagne-Ardenne est aussi confrontée à une densité démographique et économique peu élevée. Le déséquilibre démographique, entre un milieu urbain densément peuplé et un espace rural et périurbain très peu dense, est plus marqué en Champagne-Ardenne que dans les autres régions du Grand-Est - Picardie.

En dehors des pôles urbains très denses, la population se répartit dans un nombre très élevé de communes peu peuplées. Avec 50 % de communes de moins de deux cents habitants en 2006 contre 28 % en France de province, la Champagne-Ardenne possède la deuxième plus forte proportion de petites communes des régions françaises. Le morcellement concerne également, bien que de façon atténuée, la Franche-Comté, la Lorraine et la Bourgogne.

Ce morcellement du territoire, très présent dans le Nord-Est de la France, s'il n'a pas trop nui à l'intégration intercommunale, freine certainement la mise en œuvre de grands projets. En Champagne-Ardenne, 91 % des habitants résident dans

une commune intégrée à un groupement à fiscalité propre (communauté de communes ou d'agglomération) contre 95 % dans l'ensemble de la province. ■

Sylvain Monnot et Françoise Courtois-Martignoni



> MÉTHODOLOGIE

L'emploi salarié exposé

L'Insee a réalisé pour la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (Diact) un *indicateur de sensibilité aux secteurs exposés*. Ces secteurs sont identifiés comme les six secteurs qui, au niveau national, ont subi les plus fortes baisses relatives d'emploi entre 2000 et 2005. Cette liste de secteurs est déterminée à partir des estimations d'emploi réalisées par l'Insee. Les six secteurs concernés dans la nomenclature économique de synthèse en 36 postes (NES36) sont les suivants : habillement et cuir (code C1), édition imprimerie reproduction (C2), industrie des équipements du foyer (C4), industrie textile (F2), industrie des composants électriques et électroniques (F6), production de combustibles et carburants (G1).

L'attractivité économique

La méthode développée vise à apprécier l'attractivité économique de la région selon quatre composantes mesurées par des taux annuels moyens calculés sur les périodes 1997-2001 et 2001-2004 :

- Le taux de création d'établissements sièges ;
- Le taux de création d'établissements secondaires ;
- Le taux d'emplois créés dans les établissements nouveaux ;
- Le taux de croissance de l'emploi dans les établissements existants

Un indicateur synthétique, résultant des quatre composantes, permet de comparer les régions. Il est le résultat d'une analyse en composantes principales (ACP) sur les quatre composantes et résume l'information fournie par celles-ci. L'attractivité des régions est mesurée par leurs coordonnées sur le premier axe de l'ACP, apportant l'information la plus significative.

L'analyse est basée sur les établissements exerçant une activité économique dans les secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (champ ICS). Pour ces activités relevant de l'économie marchande, un arbitrage territorial peut avoir lieu au moment du démarrage de l'activité.

Les créations sont calculées sans tenir compte des disparitions des établissements et des emplois. On cherche à mesurer les nouvelles activités locales, signe d'un dynamisme particulier du territoire, sans préjuger de leur pérennité.

Le transfert d'établissement

Il correspond au transfert complet des moyens de production d'un établissement d'un lieu géographique à un autre. Les arrivées sont les transferts en provenance de l'extérieur de la zone d'étude. Les départs sont les transferts vers l'extérieur de la zone d'étude. Le solde des transferts est la différence entre les arrivées et les départs.

Le taux annuel moyen de solde des transferts est le rapport entre le solde des transferts divisé par le nombre d'années de la période (ici quatre années) et le stock moyen d'établissements sur cette même période

La densité économique est le nombre d'emplois par km².



> POUR EN SAVOIR PLUS

"L'attractivité de la Franche-Comté", Insee Franche-Comté, Dossiers thématiques, édition 2006

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=16&ref_id=14023

"Marché du travail en Champagne-Ardenne : d'hier à demain", Hors collection, juin 2006

http://www.insee.fr/fr/regions/champagne-ardenne/default.asp?page=themes/hors_collections/drtetp/drtetp.htm

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne
10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 60 00
Directeur de la publication : Dominique Perrin, directeur régional de l'INSEE
Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni
Rédacteur en chef - Communicateur externe : Clarisse Lefèvre
Secrétaire de fabrication : Stéphanie Michej - **Création de l'image visuelle** : 5pointcom
Imprimeur : Le Réveil de la Marne, 51204 Épernay
© INSEE-2008 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA09A160 - Dépôt légal Mars 2009



Une version électronique de ce document est disponible sur : www.insee.fr/champagne-ardenne
Rubrique : produits et services, publications

